



Rémire-Montjoly, 19/05/2015

Réalisation d'une augmentation de capital de 3,0 M€ par placement privé auprès d'un investisseur institutionnel international

Auplata (Alternext - FR0010397760 - ALAUP), premier producteur d'or français, annonce la réalisation d'une augmentation de capital réservée par placement privé, entièrement souscrite par un investisseur institutionnel international, un *family office* basé aux Etats-Unis qui a investi plus de 1 Md\$ dans des sociétés de croissance émergentes à travers le monde.

En vertu d'une décision du Président-Directeur général en date du 13 mai 2015, agissant sur subdélégation du Conseil d'administration du 11 mai 2015, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 juin 2014, cette opération se traduit par l'émission de 2 546 690 actions nouvelles au prix unitaire de 1,178 €, soit un montant total de 3 000 000,82 €.

Ces fonds levés serviront au financement de l'activité courante d'Auplata.

Les nouvelles actions émises seront assimilables aux actions existantes et admises aux négociations sur Alternext Paris à compter du 19 mai 2015. A l'issue de cette opération, le nombre d'actions composant le capital social d'Auplata s'établit désormais à 37 463 881 actions, cotées sur le marché Alternext à Paris.

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or français, basé en Guyane française. Au total, Auplata dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise.

Depuis juin 2011, Auplata détient une participation dans la société canadienne d'exploration aurifère Columbus Gold cotée sur le marché TSX de la Bourse de Toronto (Canada).

Le capital social d'Auplata est composé de 37 463 881 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext). ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

Contacts :

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes
Nicolas Bouchez

Relations investisseurs
Relations presse

01 53 67 36 92
01 53 67 36 74



Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Cette levée de fonds est réalisée à travers une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, (par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an) et sans délai de priorité.

Elle s'est traduite par l'émission de 2 546 690 actions nouvelles au prix unitaire de 1,178 €, soit un produit d'émission de 3 000 000,82 €. Sur la base d'un capital social composé de 34 917 191 actions avant l'opération, l'augmentation de capital porte désormais le nombre total à 37 463 881 actions.

Cadre juridique de l'offre

Faisant usage des délégations consenties par l'Assemblée générale mixte en date du 30 juin 2014, le Président-Directeur général en date du 13 mai 2015, agissant sur subdélégation du Conseil d'administration du 11 mai 2015, a décidé du principe d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, dans la limite de 20 % du capital social et sans offre au public, dont les modalités sont détaillées dans le présent communiqué.

La présente opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 19 mai 2015 et seront négociables sur le marché Alternext à partir du 19 mai 2015. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN : FR0010397760 - ALAUP) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Pourcentage de dilution et incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Sur la base d'un capital social désormais constitué de 37 463 881 actions, ce nouvel investisseur détient 6,8% du capital d'Auplata post opération. A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est désormais portée à 0,93%.